Département du Loiret Arrondissement de Montargis



Mairie - 10 Place de l'Eglise 45630 BEAULIEU-SUR-LOIRE

**2** 02.38.35.80.48 mairie@beaulieu-sur-loire.fr www.beaulieu-sur-loire.fr

The state of the s	A Principal Control of the Control o
Date de la con	vocation
14 novembre	e 2025
Date d'affic	hage
17 novembr	e 2025
Nombre de Co	nseillers
En exercice	17
Présents	13
Votants	15

N° 2025-040

Envoyé en préfecture le 27/11/2025

Reçu en préfecture le 27/11/2025 Publié le



Commune de Beau ID: 045-214500290-20251120-2025040-DE

## Extrait du Registre des Délibérations

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le vingt novembre à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire à la salle des fêtes en séance publique, sous la présidence de Monsieur HECQUET Jacky,

Etaient présents : HECQUET Jacky, JACQUIER Hervé, BERTRAND Isabelle, SIGNORET Yannis, LECLERCQ Marie-Christine, GAUCHER Claude, BONNEFONT Francis, LEYOUR Martial, LAURENT Martine, BROUSSIN Patricia, LEMAIRE Christiane, BRETON Nelly, RAGU Guillaume.

Formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : DELSARTE Séverine, DESCHAMPS Céline

Absents: CHAILLOUX Marie-Laure, COZETTE Laetitia

Monsieur RAGU a été désigné secrétaire de séance.

Objet: PREFECTURE DU LOIRET - Demande de subvention au titre de la DETR/DSIL 2026 pour les « Travaux de mise aux normes de la mise en sécurité de l'établissement scolaire de la commune »

Les nouvelles directives du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) dans les écoles maternelles, primaires ou élémentaires impose aux communes d'effectuer une mise aux normes de la sécurité des bâtiments recevant du public.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de formuler une demande de subvention au titre de la DETR/DSIL 2026 dans le cadre de la réalisation des travaux de sécurisation pour le groupe scolaire de Beaulieu-sur-Loire :

- Murets et panneaux clôtures conformes aux normes
- Installation de portails
- Installation de visiophones conforme aux normes « handicaps »
- Installation rampes « handicaps »
- Eclairages de sécurité

Le montant des travaux est estimé à hauteur de 160 162.45 € HT.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les communes peuvent prétendre au soutien de la Préfecture du Loiret dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et/ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour l'année 2026.

La commune sollicite une aide financière de 80 081.23 € (50%).

Envoyé en préfecture le 27/11/2025

Reçu en préfecture le 27/11/2025





Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

ID: 045-214500290-20251120-2025040-DE

**Adopte** la demande de subvention au titre de la DETR/DSIL 2026 pour les « Travaux de mise aux normes de la mise en sécurité de l'établissement scolaire de la commune ».

Adopte le plan de financement en annexe.

Sollicite une subvention de 80 081.23 € auprès de l'Etat, correspondant à 50% du montant des « Travaux de mise aux normes de la mise en sécurité de l'établissement scolaire de la commune ».

Charge le Maire de toutes les formalités.

Le secrétaire de séance, Guillaume RAGU Pour extrait conforme, Le Maire, Jacky HECQUET

ID: 045-214500290-20251120-2025040-DE



## **PLAN DE FINANCEMENT**

Travaux de mise aux normes de la mise en sécurité de l'établissement scolaire de la commune

## **DETR/DSIL 2026**

DEPENSES		Montant H.T.	%
Détail des dépenses de l'opération :			
Lot Electricité		11 256,25 €	7%
Lot 2 : création toilettes PMR		148 906,20 €	93%
	OTAL DEPENSES	160 162,45 €	100%
RECETTES			
PREFECTURE DU LOIRET - DETR/DSIL 2026		80 081,23 €	50%
FIPD 2026		48 048,74 €	30%
AUTOFINANCEMENT		32 032,49 €	20%
	TOTAL RECETTES	160 162,45 €	100%